

RENOVATION ENERGETIQUE - MaPrimeRénov'

Déclin alarmant des ventes de chaudières bois malgré leur rôle clé dans la décarbonation des systèmes de chauffage

Le SFCB appelle le gouvernement à revenir sur la baisse de 30% de MaPrimeRénov' sur les chaudières bois

Les chiffres 2023 de la rénovation énergétique ne sont pas bons (baisse des ventes de pompes à chaleur, baisse du nombre de chantiers soutenus par l'ANAH) et avec une baisse de 74% des ventes de chaudières à granulés de bois en 2023 (moins de 10 000 pièces vendues), la chaudière bois est la première victime de la crise énergétique et de l'absence de soutien clair du gouvernement à l'énergie bois.

La chaudière bois (granulés, bûches, bois déchiquetés) est l'une des 2 seules solutions disponibles pour sortir des énergies fossiles, avec la pompe à chaleur. Dans plus de 90 % des cas, la chaudière bois est installée en substitution d'une chaudière fioul : il faut soutenir les 2 solutions et laisser à chacun, accompagné des professionnels du bâtiment, le soin de choisir la plus adaptée à son habitat et sa localisation.



Thomas Perrissin Vice-Président du SFCB

Le bois énergie est la première énergie renouvelable de France, présente localement partout sur le territoire, au plus proche des acteurs de la filière bois de première transformation (exploitants forestiers, scieurs) qui ont besoin de cette valorisation de leurs coproduits pour rester compétitifs. Il n'y a pas de filière bois construction sans bois énergie.

De plus, le bois énergie est l'énergie du pouvoir d'achat : l'énergie bois est presque de 3 fois moins chère que l'électricité, alors que cette dernière bénéficie encore d'un coûteux bouclier tarifaire.

La chaudière bois est prête à prendre sa part dans le remplacement des chaudières fioul et gaz : pour rappel la PPE (programmation pluriannuelle de l'énergie) 2019-2028 prévoit le remplacement de 300 à 400 000 chaudières fioul par an, dont 10 % par des chaudières bois, soit 30 à 40 000 chaudières bois / an.

Les chaudières bois de dernière génération sont propres, performantes, et peuvent s'adapter à toutes les installations existantes. 3 500 entreprises Qualibois Eau formées et compétentes peuvent accompagner les clients, les conseiller, entretenir les chaudières pour garantir performance et confort dans le temps.

Dans la dynamique nouvelle engagée de simplification des aides et démarches pour relancer la rénovation énergétique et accélérer la décarbonation des systèmes de chauffage, nous demandons d'exclure les chaudières bois du périmètre de la baisse des aides MaPrimeRénov' envisagée au 1er avril 2024.

Thomas Perrissin

Vice-Président du Syndicat Français des Chaudiéristes Biomasse (SFCB)

LE SYNDICAT FRANÇAIS DES CHAUDIERISTES BIOMASSE (SFCB)

Créé en 2017, LE SFCB regroupe 21 fabricants et importateurs français de chaudières à bois, de petites et moyennes puissances, représentant 80% des équipements vendus et installés en France.

Le SFCB et ses membres souhaitent accompagner la transition énergétique des territoires en donnant une juste place au chauffage central au bois dans le domestique, le collectif, l'industrie et le tertiaire.

CONTACTS PRESSE

LE CRIEUR PUBLIC

Clotilde BOUE
PR Manager
07 81 34 24 14
clotilde.boue@lecrieurpublic.fr

LE CRIEUR PUBLIC

Clémentine BESSE PR Manager Junior 06 19 44 19 06

clementine.besse@lecrieurpublic.fr